

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : M. Mme
Nom : VREEKE
Prénoms : Éric
Profession ou qualité : Président
Adresse : 20 rue du Rosier
 03220 TRETEAU
Association : PETANQUE TRETEAUTOISE

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

catégorie 3 catégorie 4(3)

Lieu : SALLE POLYVALENTE

Du : 23/03/2024 à 14 heure(s)00 Au : 23/03/2024 à 23 heure(s) 59
et Du : à .. heure(s) .. Au : à .. heure(s) ..

A l'occasion de (4) : concours doublette

Fait à : TRETEAU

Le : 20/03/2024

Signature,



ARRETE DU MAIRE N° 06/2024

Le Maire de TRETEAU

Vu la demande ci-dessus,
Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L. 3335-1 du code la santé publique
Vu les articles L.2212-1, L.2212-2 , L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les articles L.3331-1, L.3332-3 , L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête : M. VREEKE Éric
est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie : 3
du : 23/03/2024 à 14 heure(s) 00 au : 23/03/2024 à 23 heure(s) 59
du : à .. heure(s) .. au : à .. heure(s) ..
à (5) : SALLE POLYVALENTE

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.
La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.
En mairie, le : 20/03/2024

Le Maire,
Arnaud DELIGEARD



(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur
(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures
(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...
(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

Exemplaire destiné au demandeur à la gendarmerie à la préfecture à la mairie